

AVIS DE MODIFICATION 2025/2026

L'OPTION CHOISIE EN DÉBUT D'ANNÉE SCOLAIRE POUR LA PRISE DES REPAS SERA VALABLE POUR TOUTE L'ANNÉE SCOLAIRE 2025/2026 SAUF CHANGEMENT AUTORISÉ. UN CHANGEMENT POURRA ÊTRE TOUTEFOIS PRIS EN COMPTE AU 1ER JANVIER 2026 ET AU 1ER AVRIL 2026 À CONDITION
QUE LA DEMANDE SOIT DÉPOSÉE EN MAIRIE 15 JOURS AVANT.

JE SOUSSIGNÉ(E)

NOM		PRÉNOM	
ADRESSE POSTALE PRECISE			
ADRESSE MAIL			
NUMÉRO PORTABLE			

SOLLICITE L'INSCRIPTION DE L'ENFANT

NOM ÉLÈVE		PRÉNOM ENFANT	
DATE DE NAISSANCE ET LIEU DE NAISSANCE			
CLASSE	MATERNELLE <input type="checkbox"/> PS <input type="checkbox"/> MS <input type="checkbox"/> GS PRIMAIRE <input type="checkbox"/> CP <input type="checkbox"/> CE1 <input type="checkbox"/> CE2 <input type="checkbox"/> CM1 <input type="checkbox"/> CM2		
INSCRIPTION A LA CANTINE A COMPTER DU	/ / 202		
COCHER LES JOURS DE PRISE DES REPAS A LA CANTINE	<input type="checkbox"/> LUNDI <input type="checkbox"/> MARDI <input type="checkbox"/> JEUDI <input type="checkbox"/> VENDREDI		

JE DÉCLARE AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA CANTINE ET EN AVOIR ACCEPTÉ LE CONTENU ET M'ENGAGE À RÉGLER, AUPRÈS DE LA TRÉSORERIE DE MOISSAC, LE MONTANT DU TITRE DE RECETTES QUI ME SERA ADRESSÉ EN FIN DE TRIMESTRE ET QUI SERA CALCULÉ EN FONCTION DU QUOTIENT FAMILIAL SUR LA BASE DU TARIF ACTUELLEMENT EN VIGUEUR. LE TARIF POURRA ÊTRE ACTUALISÉ À TOUT MOMENT.

LES INSCRIPTIONS, LES MODIFICATIONS RÉGLEMENTAIRES ET LES ARRÊTS DE LA CANTINE SONT DE LA COMPÉTENCE EXCLUSIVE DU SERVICE ADMINISTRATIF DE LA MAIRIE QUI DOIT ÊTRE PRÉVENU 15 JOURS AVANT LA DATE EFFECTIVE DU CHANGEMENT. POUR TOUT ARRÊT DE CANTINE NON SIGNALÉ AU SERVICE ADMINISTRATIF DE LA MAIRIE, LES REPAS PRÉPARÉS SERONT FACTURÉS.

RAPPEL : TOUT ENFANT INSCRIT DOIT DISPOSER D'UNE AUTONOMIE COMPLÈTE DANS LA PRISE DE SES REPAS

NOM ET PRÉNOM PÈRE ÉLÈVE		NOM ET PRÉNOM MÈRE ÉLÈVE	
DATE ET LIEU NAISSANCE			
PROFESSION			
NOM ET ADRESSE EMPLOYEUR			

A LAFRANÇAISE, LE

SIGNATURE :

IMPORTANT

AUCUN ÉLÈVE NE POURRA ÊTRE ADMIS À LA CANTINE S'IL N' PAS FAIT L'OBJET D'UNE DEMANDE D'INSCRIPTION POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2025/2026
ÉTABLIR UNE FICHE PAR ÉLÈVE

DOCUMENTS À FOURNIR : FICHE D'INSCRIPTION CANTINE + DERNIÈRE PAGE DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA CANTINE DÛMENT COMPLÉTÉE ET SIGNÉE + LE DOCUMENT RGPD (RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE PROTECTION DES DONNÉES) DÛMENT SIGNÉ + LE CAS ÉCHÉANT L'ATTESTATION CAF OU MSA MENTIONNANT LE QUOTIENT FAMILIAL. CES DOCUMENTS SONT À RETOURNER IMPÉRATIVEMENT AVANT LE 11 JUILLET 2025 DE PRÉFÉRENCE PAR MAIL (mairie@lafrancaise.fr) OU BIEN DIRECTEMENT DANS LA BOÎTE AUX LETTRES DE LA MAIRIE SITUÉE AU REZ-DE-CHAUSSÉE, DANS L'IMPASSE À DROITE DE LA MAIRIE

**JOINDRE IMPÉRATIVEMENT L'ATTESTATION CAF OU MSA
POUR POUVOIR BÉNÉFICIER D'UN TARIF PAR TRANCHE**